

Jusqu'au lundi 25 février 2019

## Partir en livre 2019 : lancement de l'appel à projet

Vous avez jusqu'au lundi 25 février 2019 pour répondre à l'appel à projets lancé par le CNL pour la prochaine édition de Partir en livre. Ouvert à tout type de structure (association, librairie, bibliothèque, médiathèque, centre culturel et sportif, centre d'animations, collectivités, mairie...), cet appel permet de présenter un projet pour obtenir une labellisation, c'est-à-dire un soutien financier et logistique du CNL pour son événement.

Organisé par le Centre national du livre (CNL) sous l'impulsion du ministère de la Culture, Partir en livre sort les livres des étagères pour aller à la rencontre des jeunes publics sur leurs lieux et temps de loisirs, afin de transmettre le plaisir de lire.La 5e édition se tiendra du 10 au 21 juillet 2019.

Partir en livre 2019, c'est une fête autour du livre dans toute la France, à l'étranger et pour tous, avec notamment:

- des événements proposés par le CNL (programme à venir);
- des événements "régionaux labellisés", et donc soutenus financièrement par le CNL;
- des événements "référencés", c'est-à-dire organisés par tout porteur de projet qui référence son animation sur l'agenda national en ligne. Ces événements sont soutenus en termes de communication par le CNL (rendez-vous en avril 2019 sur le site de Partir en livre).

Postulez à l'appel à projets sur le site du CNL